



PROGRAMME DE FORMATION

Amiante Sous-section 4

Formation Préalable

Encadrement de chantier

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Comprendre la réglementation liée aux interventions sur des matériaux contenant de l'amiante.

Faire respecter les processus et mode opératoire définis par l'encadrement technique pour une intervention sur des matériaux contenant de l'amiante

Savoir réagir face aux situations anormales

PUBLIC

Chef de chantier, chef d'équipe ayant la charge de diriger et coordonner des interventions sur matériaux contenant de l'amiante, et mettre en œuvre les modes opératoires retenus.

PREREQUIS

Certificat médical d'aptitude au poste de travail pour les travailleurs salariés

Certificat médical délivré par le médecin traitant pour les TNS

Avoir plus de 18 ans et maîtriser la langue française

DUREE

La formation se déroule en 5 jours / 35h00 continus ou discontinus sur 2 semaines (2 jours + 3 jours)

MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Formation animée par des formateurs en prévention des risques liés à l'amiante sous-section 4 certifiés par l'INRS/OPPBTP

En salle et sur plateforme pédagogique Quizz

Exposés théoriques Etudes de cas concrets

LIEUX

En INTRA-entreprise (dans vos locaux) ou en INTER-entreprises (dans nos locaux)

Capacité d'accueil : 10 personnes

CONTENU

Le risque amiante

→ Caractéristiques et propriétés de l'amiante et ses effets sur la santé

Le contexte réglementaire

→ Les exigences réglementaires concernant les interventions sur les matériaux contenant de l'amiante (code du travail, de l'environnement, de la santé publique)

Manager la prévention des risques

→ Consignes à transmettre aux opérateurs
→ Les situations imprévues
→ Formation et information des travailleurs

La mise en œuvre des mesures de prévention

→ Lecture et application du mode opératoire
→ Méthodes de réduction d'émission de fibres
→ Procédure de décontamination du personnel et des équipements

Travaux pratiques sur plateforme pédagogique

→ Les protections collectives
→ Les protections individuelles

SUIVI ET EVALUATION

Moyens permettant de suivre l'exécution de la formation et d'en apprécier les résultats :

Questions orales ou écrites (QCM...) Fiches d'évaluation

Mises en situation Autre : Attestation de compétence

TARIFS

Nous consulter



CT CONSEILS

966, route de Marboz • 01440 VIRIAT • Tél. : 06 22 42 52 40
contact@ct-conseils.fr • www.ct-conseils.fr

SARL au capital de 38 000 € • RCS Bourg en Bresse 790 612 139
SIRET : 790 612 139 000 10 • APE : 7490B